



Les résultats ci-dessous présentent l'état des performances d'élevage des lots d'huîtres creuses suivis par CAPENA sur 14 parcs du littoral charentais. Un suivi saisonnier est réalisé de la mise à l'eau de début d'année jusqu'à la **fin de l'année d'élevage** (début décembre pour les huîtres en 3^{ème} année d'élevage et fin janvier pour celles de 1^{ère} et 2^{ème} année). Les derniers échantillonnages ont été réalisés le **26/01/2024**. Ce document est une synthèse du rapport annuel de l'année 2023.

Tableau 1 : Taux de mortalité (% ; moyenne) et croissance pondérale (g ; moyenne) cumulés des lots d'huîtres de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année (valeurs en gras) en fin d'année 2023. Les valeurs de référence correspondent à 29 années de suivi pour les huîtres de 1^{ère} année (1994-2022) et à 22 années de suivi pour les huîtres de 2^{ème} et 3^{ème} année (2000-2022). Les flèches représentent l'évolution des tendances actuelles par rapport aux valeurs de référence à la même période.

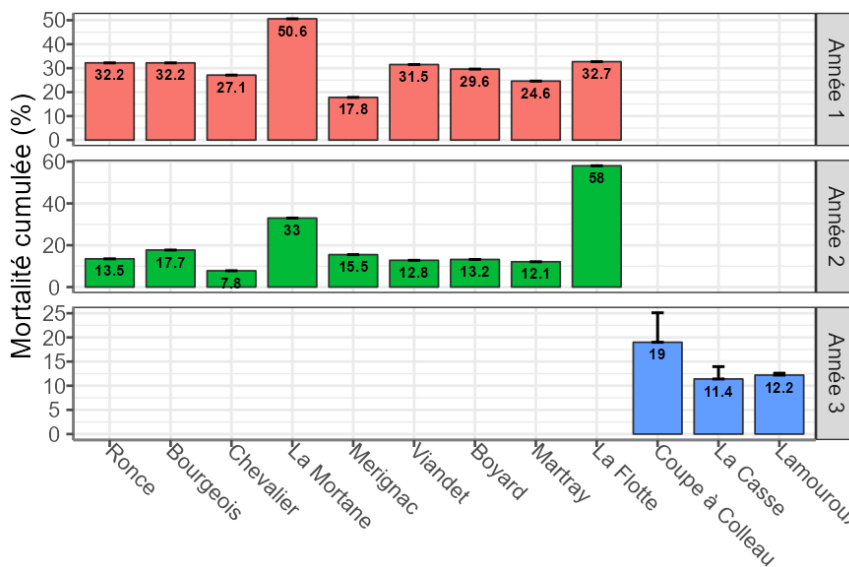
	Mortalité		Croissance	
1^{ère} année sur parcs de demi-élevage	30,9 % (Référence = 56,2 %)	↘	+15,0 g (Référence = +18,0 g) Poids individuel = 16,4 g	↘
2^{ème} année sur parcs de demi-élevage	20,4 % (Référence = 15,5 %)	↗	+18,6 g (Référence = +23,5 g) Poids individuel = 36,3 g	↘
3^{ème} année sur parcs de pousse	14,2 % (Référence = 15,5 %)	↔	+19,7 g (Référence = +26,1 g) Poids individuel = 56,4 g	↘

I. Mortalité

La mortalité des **naissains** à l'issue de leur 1^{ère} année d'élevage a atteint **31 %**, valeur largement inférieure à celle de référence (56 %). Les pertes ont presque toutes été inférieures à 33 % sur l'ensemble des parcs suivis, à l'exception de *La Mortane* (51 %).

Les parcs du *Martray* (Ile de Ré) et de *Mérignac* affichent les plus faibles pertes, situées entre 18 et 25 %. Les autres parcs ont obtenu des mortalités variant de 27 % (*Chevalier*) à 33 % (*La Flotte*).

Pour les **huîtres de 2^{ème} année**, la mortalité annuelle a atteint **20 %** et est supérieure à la valeur de référence (15,5 %). La majorité des parcs a obtenu des mortalités faibles, du même ordre de grandeur que les références sur cette classe d'âge, variant entre 8 % à *Chevalier* et 18 % à *Bourgeois*. Les pertes mesurées sur les parcs de *La Mortane* et de *La Flotte* sont extrêmement élevées (33 % et 60 % respectivement) pour cette classe d'âge.



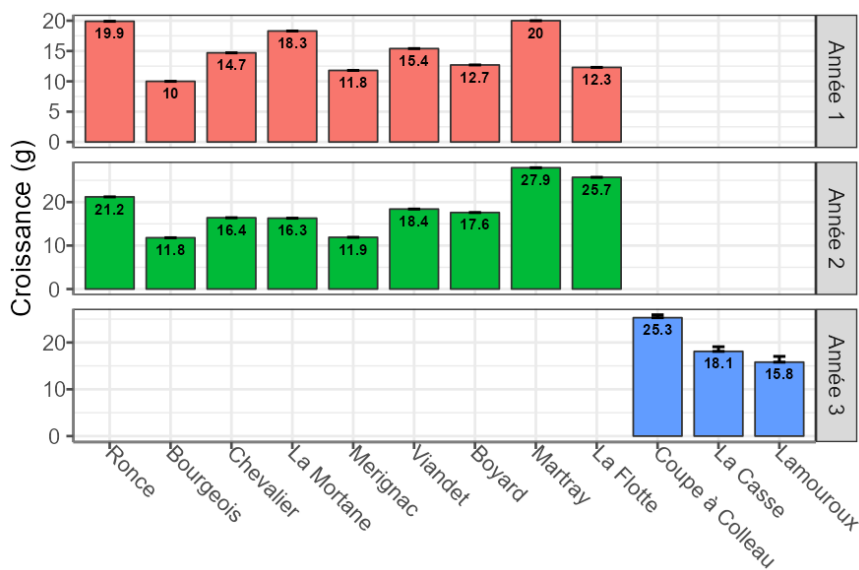
Les huîtres en 3^{ème} année d'élevage ont connu une mortalité annuelle de 14 %, valeur équivalente à la référence (15,5%). La mortalité a varié entre 19 % à La Coupe à Colleau et 11 % à La Casse.

II. Croissance

La croissance des naissains a été inférieure à celle des années précédentes (+15 g en référence à +18 g). Les croissances maximales ont été de +20 g à Ronce et au Martray.

En 2^{ème} année d'élevage, la croissance annuelle a été de +19 g, également en dessous de la valeur de référence (+23,5 g). Les meilleurs gains de poids ont été obtenus aux deux parcs de l'Île de Ré : +26 g à La Flotte et +28 g au Martray.

A l'issue du cycle d'élevage, les huîtres de 3^{ème} année ont montré des performances de croissance en forte baisse par rapport à la référence, avec seulement +20 g. Elles ont atteint un poids unitaire final faible de 56,4 g en novembre 2023.



III. Rendement d'élevage et parcours zootechniques

Le lot de naissain capté en 2020, puis élevé à partir de mars 2021, a achevé son cycle d'élevage tri-annuel. Le rendement d'élevage calculé à l'issue du cycle complet en Charente-Maritime a atteint une valeur moyenne de 52 kg/2000 naissains initialement. Une différence de près de 5 kilogrammes de rendement a été mesurée entre les parcs de pousse. A la fin de l'année 2023, la quantité d'huîtres spéciales de calibre 3 produite était de 18 huîtres par poche de 180 individus en 3^{ème} année d'élevage, soit l'équivalent de 1,350 kg/poche de spéciales en calibre 3.

A partir des résultats de rendement, il a été estimé que, pour produire 1 tonne d'huîtres au terme de ces 3 années d'élevage, il était nécessaire de mettre en élevage au moins 38 200 naissains en 2021. En se référant au suivi du captage d'huîtres creuses réalisé en 2020 par CAPENA, un nombre moyen de 22 cordées de 48 coupelles était nécessaire pour obtenir à terme 1 tonne d'huîtres marchandes.

Le parcours zootechnique optimisé aurait été : la 1^{ère} année de demi-élevage à Mérignac (2021 ; meilleure survie), la 2^{ème} année à La Mortane (2022 ; meilleure croissance) puis la phase de finition sur le parc de pousse de La Coupe à Colleau (2023 ; meilleur rendement). Ce parcours aurait permis d'obtenir un rendement d'élevage de 74,5 kg/2000 naissains. Pour obtenir 1 tonne d'huîtres marchandes, une mise à l'eau de 26 800 naissains aurait été nécessaire.

